

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

# DRÔME ARDÈCHE FOOT

*Procès Verbaux*





PROCÈS-VERBAL N° 14

REUNION DU 27 /02/2018

**Présidence** : M. Laurent JULIEN.

**Présents** : MM. Gérard FANTIN, Gérard GIRY, Dominique REY

## INFORMATIONS

*Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

*Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.*

### DOSSIER N° 33

**Match n°20249695, CORNAS A.S. 1/ GF HERMITAGE TOURNON 2, U15 Promotion ex. du 10/02/2018**

Réserve d'avant match posée par le Dirigeant de l'équipe de CORNAS dite recevable concernant la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe de GF HERMITAGE TOURNON 2. Motif : des joueurs de l'équipe de GF HERMITAGE TOURNON sont susceptible d'avoir participé au dernier match avec l'équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Après vérification de la feuille de match Rhône VALLEE 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1, U15 Elite du 07/02/2018, il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à cette rencontre

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de CORNAS sera débité de 35,90 € pour frais de dossier.

### DOSSIER N° 34

**Match n° 19558453, ST GERVAIS SUR ROUBION 2 / LA COUCOURDE 1, Seniors D5, poule F du 25/02/2018**

Réclamation d'après match posée par le capitaine de l'équipe de LA COUCOURDE dite recevable concernant la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe de ST GERVAIS SUR ROUBION. Motif : des joueurs de l'équipe de ST GERVAIS SUR

ROUBION sont susceptible d'avoir participé au dernier match avec l'équipe supérieure celle-ci ne jouant pas ce jour ou le lendemain.

Après vérification de la feuille de match ST PRIEST / ST GERVAIS SUR ROUBION 1 du 18/02/2018, il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à cette rencontre

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de LA COUCOURDE sera débité de 35,90 € pour frais de dossier.

***Laurent JULIEN***

***Gérard GIRY***



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°30

REUNION du 22 et 26 février 2018

**Président :** Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

**Présents :** Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

### A L'ATTENTION DES CLUBS

**Le week-end, en cas de match reporté pour quelques raisons que ce soit, vous avez obligation de prévenir la permanence sportive.**

**FMI :** Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas utiliser la même tablette pour 2 matchs se jouant le même jour. Vous pouvez utiliser toutefois une tablette personnelle ou venir en récupérer une au District.

**En D5 après les 2 premières journées d'essai de la FMI, celle-ci sera obligatoire à partir du 17/02 et amendable en cas de non utilisation.**

### D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

### D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

### D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

### D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

### COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

### FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

### CHALLENGE FOOT DIVERSIFIE :

Tirage effectué par monsieur POMMIER MICHEL, commission des arbitres.

AS SFAM / EYRIEUX EMBROYE le 01/03/2018 à 20h.

AME SPORT / LE PIC ST ROMAIN le 26/02/2018 à 19h30.

**Il n'y a pas de prolongation en challenge, juste les tirs au but.**

**CHAMPIONNAT :**

La rencontre AS PORTUGAIS / RPTS du 16/03/2018 est déplacé au 30/03/2018 19h45 pour raisons Professionnelles.

**VETERANS**

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs n'ayant pas disputé les rencontres de championnat VETERANS doivent jouer toutes les rencontres avant le 20 avril, sous peine de match perdu aux deux équipes

**FUTSAL**

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

**CHAMPIONNAT :**

Le nouveau calendrier peut être consulté sur le site du district. Prendre les nouveaux numéros de match et remplir **correctement** les feuilles de matches.



PROCÈS-VERBAL N° 29  
Réunion du 23/02/18

**Présents :** Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBEERT, Diego PALOMO, Robert ASTIER

**TOURNOIS**

**Responsable :** Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Autorisations de tournois accordées :**

- SAINT MARTIN DE VALAMAS  
U 11, U 13 le 21/04/18
- HAUTERIVES GRAND SERRE  
U 9, U 11, U 13, U 15, U 17 le 23/06/18
- MONTVENDRE  
U 9 le 25/03/18
- VILLEVOCANCE  
U 11, U 13 le 06/05/18

**Rappel règlement**

Il est rappelé aux clubs qu' il ne doit pas être fait de classement lors des plateaux et des tournois (futsal et extérieur) en U 7 et U 9.

**CATEGORIE U 9 et U 7**

**Responsable :**

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les poules définitives sont disponibles sur le site du District.**

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

**Les coordinateurs doivent envoyer rapidement les plannings des poules.**

**Plannings reçus :**

U 7 : Poules 2, 3, 5, 7, 10, 11, 13, 15, 16, 20, 21, 24

U 9 : Poules 1, 3, 4, 5,7, 10, 11, 15, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 31, 32

*Prochain plateau U 7, U 9 le 03/03/18*

## Informations

Le District DROME ARDECHE a été retenu comme site pilote par la FFF pour la journée nationale des débutants.

Pour répondre au cahier des charges imposé par la FFF nous devons modifier la date prévue pour cette journée.

**Elle aura lieu à RHONE CRUSSOL le samedi 26 mai.**

Les informations sur le déroulement de la journée seront données ultérieurement.

## CATEGORIE U11

### Responsable :

Philippe Aubert - Port : 06 80 92 81 87

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

COURRIERS CLUBS : AS GENISSIEUX.

**Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :**

### Bourgeons :

Poule M : AS GENISSIEUX 3 remplace Exempt 91.

**Calendriers** : Les calendriers désormais **définitifs** sont disponibles sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS.

**Plateaux du 27/01/2018** : Les plateaux non joués le samedi seront reprogrammés par les clubs recevants. Des dates ont été libérées dans notre calendrier pour répondre à ces situations.

### Feuille de matchs :

**A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)**

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

De trop nombreuses feuilles de match sont retournées à la commission mal renseignées. Manquent notamment les indications concernant des dates et lieux des rencontres, des niveaux de pratiques, des numéros de licences de joueurs et de l'encadrement. La bonne organisation d'un plateau comprend également une partie administrative rigoureuse.

Les feuilles de match sont disponibles sur le site du District en rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS.

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

#### **Réception feuilles du 03/02/2018:**

Bourgeons :

Poule G: BG VALENCE FC 3.

#### **RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

*Prochains plateaux : Samedi 03 Mars 2018.*

#### **CATEGORIE U13**

Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### **Attention**

Lorsque les matchs sont joués, il est **obligatoire** d'enregistrer le résultat.

Si vous changez de date les matchs , il est **obligatoire** de prévenir par mail la Commission des Jeunes , sauf si vous le faites par footclubs.

Les feuilles de matchs doivent être scannées au District sur la boîte [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) ( ne pas les envoyer par courrier )

**Les clubs qui ne respecteront pas ces obligations seront amendés comme pour le foot à 11.**

Pensez à répondre à vos demandes de modifications par footclubs.

#### **Coupe U 13**

Les ½ finales auront lieu **le 17 mars à 15h**

Le tirage a été effectué à la Commission des Jeunes par Christophe GIRAUD salarié , responsable marketing, promotion.

Les rencontres sont sur le site rubrique coupe

Matchs secs

Les jongles devront être effectués avant chaque rencontre et départageront les équipes en cas d'égalité.

Les feuilles de matchs sont disponibles sur le site dans documents et devront être envoyées par courrier au District.

**Pensez à enregistrer le résultat pour le lundi midi dernier délai.**

*Le club recevant doit prévenir l'autre club pour tout changement d'horaire.*

## CATEGORIE U15

### Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U15 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

### **Matches en retard**

Pensez à prévenir par mail de la nouvelle date de vos matchs non joués.

### **Coupe Festival**

La finale départementale aura lieu à POMPIDOU et LA CHAMBERLIERE le 07/04/18 à 8 équipes.

3 équipes sont qualifiées d'office (OLYMPIQUE VALENCE 1, NORD DROME 1 et FC 540 1)

Ces trois équipes ne présenteront que des U 12 , U 13, 3 U 11 maximum et pourront prétendre à la qualification pour la finale régionale.

Les autres équipes joueront une ½ finale pour qualifier 5 équipes supplémentaires le 17/03/18 à 15 h

### **Sont prévus :**

3 plateaux de 3 , les équipes qui finissent premières de chaque plateau joueront la finale.

1 plateau de 4 équipes, la première et la deuxième joueront la finale .

Ces 5 équipes pourront faire jouer des U 12, U 13, U 14 et U 15 mais ne pourront pas être qualifiées pour la finale régionale.

*La première équipe citée organise le plateau.*

Faire l'épreuve de jongles avant les matchs qui départagera les équipes en cas d'égalité.

### **Plateau N° 1**

BBRM 1

NORD DROME 2

SAINT ROMAIN DE SURIEU 2

### **Plateau N° 2**

OLYMPIQUE VALENCE 2

EYRIEUX EMBROYE 1

SAINT ROMAIN DE SURIEU 1

### **Plateau N° 3**

VALLEE JABRON 1

RHONE CRUSSOL 2

PAF AOUSTE 1

PIERRELATTE 1

### **Plateau N° 4**

RHONE CRUSSOL 1

CHOMERAC 1

MELAS LE TEIL 1

## CATEGORIE U17

### Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## CATEGORIE U19

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Coupe Georges ETIENNE**

Le prochain tour de coupe aura lieu les 10-11/03 et sera un tour de cadrage

3 matchs auront lieu

Le tirage a été effectué à la Commission des Jeunes par Dirgo PALOMO responsable du futsal.  
Consultez le site ou footclubs en fin de semaine.

## FUTSAL JEUNES

### **Philippe Aubert**

Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06.80.92.81.87 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

FINALES REGIONALES FUTSAL JEUNES : Samedi 03 Mars 2018 à TASSIN LA DEMI-LUNE, représenteront le District Drôme-Ardèche :

Catégorie U13G: MONTELIMAR FC 1, Champion Drôme-Ardèche.

Catégorie U15G: MONTELIMAR US, Champion Drôme-Ardèche.

Catégorie U17G: RHONE CRUSSOL FOOT 07, Champion Drôme-Ardèche.

**Tous nos encouragements aux joueurs et éducateurs.**



## Commission Féminine

### PROCÈS-VERBAL N°24

#### A L'ATTENTION DES CLUBS

Lors de la reprogrammation d'une rencontre (2ème date officielle), si le club recevant ne peut recevoir pour cause de terrain impraticable, la rencontre devra être inversée ou il devra trouver un terrain de repli sous peine de match perdu au club recevant (article 74 des règlements sportifs).

**En cas d'arrêté municipal, le club recevant a l'obligation de prévenir l'élue de permanence (nom disponible sur le site du district) et aussi les officiels du match.**

#### COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Tirage au sort des coupes féminines :

- **COUPE CAMOU WOLF :**

NORD DROME / CHT SUR ISERE  
PONT LA ROCHE / EYRIEUX  
VESSEUX / LARNAGE  
ROCHEMAURE / ST ROMAIN DE SURIEU 2  
FMP / BARBIERES  
RHONE CRUSSOL / VERNOUX  
VALLIS AUREA / BOULIEU LES ANNONAY

Exempt CORNAS

Les matchs se joueront le 17 et 18 mars 2018.

Les clubs battus lors de ce tour sont reversés en coupe DRESCHER TARDY ;

- **COUPE DRESCHER TARDY :**

LA VALDAINE / GORGES DE L'ARDECHE  
MONTMIRAL / JABRON  
GENISSIEUX / ROIFFIEUX  
CENTRE ARDECHE / ST BARTHELEMY DE VALS  
LA CROIX DU FRAYSSE / CHAVANAY  
FELINES / TREFLE  
PAFF AOUSTE / HERMITAGE



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 29

**Présents :** Eric MILHAN, Nicolas BRUNEL, Vincent BRET, Jean Marie MONFORT, Michel POMMIER, Christophe GRUAU, Alexandre MARTIN, Alexandre MARLHIN.

#### COURRIERS DES ARBITRES

- M. Stéphane GHARIBIAN : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.
- M. Roméo PENSATO : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.
- M. Alexis JUSTIN : Modification d'adresse effectuée.
- M. Jean-Jérôme CABRITA : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement, ainsi que votre souhait à l'encontre d'un club, lu et noté.
- M. Frédéric AURIC : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

#### INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

**Rappel :** Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

#### FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la dernière réunion de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15-U17 et U19 est programmée le **Samedi 3 mars 2018, de 8h30 à 13h00 (stade synthétique de CRUAS)**.

Les arbitres qui n'ont pas participé aux 2 premières matinées de formation doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à l'intégralité de la dernière matinée de formation.

A défaut, il serait fait une application stricte du règlement intérieur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Expérimentation test physique « TAISA »
  - Point technique et administratif
  - QCM sur les lois du jeu
  - Informations diverses et bilan général
- Clôture de la matinée de formation

**Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.**

**Prévoir le matériel prise de note, une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.**

**Cet avis tient lieu de convocation.**

## QUESTIONNAIRE DES CONNAISSANCES THEORIQUES

Vous trouverez ci-dessous la liste des arbitres adultes qui sont convoqués pour effectuer le questionnaire des connaissances théoriques.

2 dates ont été fixées, à savoir :

- Vendredi 2 mars 2018 à 19h00 au siège du District Drôme-Ardèche de Football
- Lundi 12 mars 2018 à 19h30 au siège du District Drôme-Ardèche de Football

Cet avis tient lieu de convocation.

### **ARBITRE D2**

AARAB Mounir

GHEBBARI Nourredine

NAFFAH Samir

### **ARBITRES D3**

EL MOUHTADI Imed

GHARIBIAN Stéphane

PINTO Patrick

### **ARBITRES D4**

AMEUR Zouhaier

CELLE Yoann

DEBBAGHI Karim

DUC Wilfried

ELKHCHINE Youssef

GONCALVES Yoann

GUIJARRO Luc

HOUSSET Robin

KHODAI Adel

LAMBERT Rémi

MACCHI Anthony

MARZULLO Jérémy

MIGUEL David

NAICH Mostafa

SIMSEK Ylmaz

TELALI Nabil

### **ARBITRES-ASSISTANTS**

BASKAL Sulyman

MONTAGNON Noémie

TOURELLE Cyrille

Le Président  
**Eric MILHAN**

Le secrétaire  
**Jean Marie MONFORT**



## Commission Statut de l'Arbitrage

## PROCÈS-VERBAL N° 4

**Présents :** Gérard FANTIN, François MICHELAS, Éric MILHAN, Vincent VIOUGEAS, Marc DUPUIS, Patrick GIRON.

**Excusés :** Loic BANCEL, Nicolas BRUNEL, Gérald GALES, Philippe GIRODON.

### Liste des clubs en infraction au Statut de l'Arbitrage au 31/01/2018 (Pour l'année 2018/2019)

CLUBS	Arbitres Manquants	Années d'infractions	Mutés Autorisés	Observations	Montants des Amendes
ALIXAN	1	1	4 Jeunes		0
ALLEX	1	1	4		50
ANTRAIQUES	1	2	2		100
AS ROMANAISE	1	1	4		120
AS VERCORS	1	2	2		100
BATHERNAY	1	2	2		100
BEAUFORT/GERVANNE	1	2	2		100
BERG HELVIE	1	1	4		120
BERZEME	1	1	4		50
BORUSSIA VALENCE	1	1	4		50
BOURDEAUX	1	2	2		100
CAMBODIA	1	2	2		100
CENTRE ARDECHE	1	1	4		50
CHAVANAY	1 Majeur	1	4		140
CHOMERAC	1	2	2		100
CORNAS	1	1	4		50
CREST AOUSTE	1 Jeune	2	2 Jeunes		0
DIOIS FC	1	2	2		100
FELINES ST CYR	1	2	2		100
FRANCO-COMORIENNE	1	1	4		50
JS LIVRON	1	2	2		100
LA BASTIDE	1	1	2		100
LA COUCOURDE	1	2	2		100
LABLACHERIE	1	1	1		50
LE LARIS MONCHENU	1	2	2		100
LORIOU PASSION	1	2	2		100
MAHORAIS VALENCE	1	3	0	Montée interdite	150
MALATAVERNE	1	1	4		50
MELAS LE TEIL	1	1	4		50
MONTELIER	1	1	4		50
MONTELMAR US	1M + 1J	2	2S et 1J		360
MONTVENDRE	1	1	4		50
ORGNAC	1	4	0	Montée interdite	200
PONT LA ROCHE	1	1	4		120
RHODIA	1Jeune	3	0 Jeune	Montée interdite en jeunes	0
ROCHEGUDE	1	2	2		100
ROMANS SC	1	2	2		100
SAUZET	1	2	2		100
SAVASSE	1	1	4		50
ST ALBAN AURIOLLES	1	2	2		100
ST BARTHELEMY DE VALS	1	1	4		50
ST GERVAIS/ROUBION	1	1	4		50

ST JULIEN LA BROUSSE	1	15	0	Montée Interdite	200
ST JULIEN MOLIN MOLETTE	1	1	4		80
ST JUST ST MARCEL	1	2	2		100
ST MARTIN DE VALAMAS	1	3	0	Montée Interdite	150
ST PRIEST	1	3	0	Montée Interdite	150
ST REMEZE	1	4	0	Montée Interdite	200
ST RESTITUT	1	1	4		50
US 2 VALLONS	1	2	2		100
VALENSOLLES	1	3	0	Montée interdite	150
VALLEE DE L'OUVEZE	1	4	0	Montée interdite	200
VALLON PT D'ARC	1	1	4		50

Pour toute question relative à cette publication celle-ci doit-être posée sur la boite mail suivante : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) à l'attention de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

Le Président :  
**Eric MILHAN**

Le Secrétaire :  
**Gérard FANTIN**